

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



### DU CONSEIL MUNICIPAL

### DE LA COMMUNE DE LIMALONGES

Réunion du 22 janvier 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 janvier 2024

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 8

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux janvier à 20 H 00, les membres du Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Annette Machet, maire

**Présents** : Mesdames et Messieurs : Machet Annette, Deschamps Valérie, Niot Jean-Marc, Guillaud Philippe, Léoment Nathalie, Stoffel Claude, Biraud Alain, Bouyer Nadia

**Absents excusés** : Hauwaert Gaëlle, Albert Nicolas, Pignoux Cécile

**Absents** : Christian Nicolas, Machy Didier

**Secrétaire de séance** : Nathalie Léoment

#### Objet : Défibrillateur : avenant au contrat de service

2024/666-719

Madame le maire informe le conseil municipal qu'un contrat avait été signé avec la Société SODIAC dont le siège se situe à CONDE SUR SUIPPE, le 16 mai 2023, concernant la maintenance des défibrillateurs.

Les parties désirent poursuivre la prestation à compter du présent avenant sur une période de 3 ans et modifier le périmètre contractuel des installations à contrôler suite à l'intégration de nouveaux appareils.

Madame le maire propose un avenant au contrat.

Le conseil municipal, à l'unanimité donne un avis favorable et autorise le maire à signer l'avenant au contrat de service (n°23/0502).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Nathalie Léoment  
Secrétaire de séance

Annette Machet  
Maire